



## Procès-verbal de séance Réunion du lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Challet, légalement convoqué le 07 février 2025 en session ordinaire, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène DENIEAULT, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été envoyés et affichés le 07 février 2025.

### **Présents :**

Christophe LE NINAN, Frédéric QUERUEL, Dimitri TACHAT, Marie-Thérèse LELOURDY, Julien LEGRAND, Isabelle FERMIN.

### **Absents excusés :**

Baptiste DORDOIGNE qui donne pouvoir à Dimitri TACHAT.  
Jennifer LEGAZ qui donne pouvoir à Hélène DENIEAULT.

### **A été nommé secrétaire :**

Christophe LE NINAN.

oooooooooooo

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2024.**

Le procès-verbal, n'appelant pas d'observation, est adopté à l'unanimité.

- **Demandes de subventions à Chartres Métropole**

Suite à l'arrivée de nouveaux devis en début d'année 2025, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à faire la demande de subventions auprès de Chartres Métropole pour les projets suivants :

- Plateforme pour l'installation du distributeur de pizzas, raccordement 12KVA pour l'occupation du domaine public et reprofilage du parking de la salle des fêtes  
⇒ **Coût du projet HT : 3 173,78 €**
- Panneaux signalétiques d'informations  
⇒ **Coût du projet HT : 1 007,22 €**
- Illuminations, décors de Noël  
⇒ **Coût du projet HT : 2 186,70 €**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à faire les demandes de subventions pour ces travaux et investissements.

- **Aménagement foncier de la commune de CLÉVILLIERS – Modification des limites territoriales des communes – Modification des voiries communales**

La commission départementale d'aménagement foncier propose à la commune de CHALLET les modifications des chemins ruraux et voiries communales, ainsi que les modifications de limites territoriales (le cas échéant).

Madame le Maire présente un plan indiquant ces modifications, les conseillers municipaux concernés devant donner leur avis.

Après délibération, le conseil municipal adopte ces modifications concernant les voiries communales, et les limites territoriales.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Éclairage de la salle communale**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'un devis a été demandé, par Monsieur Frédéric QUERUEL, dans le but de changer les luminaires de la salle communale.

Ce dernier rappelle la vétusté des lumières de la salle. Le devis a été présenté aux conseillers.

Cependant, il est important de faire un état des lieux complet.

Madame le Maire demande donc aux membres de la Commission travaux de s'y intéresser de près, et d'apporter des propositions englobant tous les points abordés (éclairage extérieur, interrupteurs...), lors de la prochaine commission, qui se tiendra cet automne.

- **Soirée Chili du 22 mars, organisée par le Comité Des Fêtes de Challet**

Madame le Maire annonce la tenue de la soirée Chili, organisée par le Comité Des Fêtes, au mois de mars. Les flyers ont été distribués et l'information a été relayée sur les différents supports de communications. Le Comité Des Fêtes dépense beaucoup d'énergie pour animer le village et nous les remercions. (Le Comité des Fêtes se réserve le droit d'annuler la soirée si le nombre d'inscrits est insuffisant)

Nous rappelons que le programme des animations est consultable sur Panneau Pocket, Facebook « Mairie de Challet ».

- **Loto du 30 mars organisée par l'Association des Parents d'Élèves**

L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Clévilliers organise le 30 mars un loto (13h30).

**Fin de séance : 20H00**

Le secrétaire,  
Christophe LE NINAN

Le Maire,  
Hélène DENIEAULT